



Communiqué de Presse
Pic du Midi, 14 octobre 2013

LE PIC DU MIDI TOUT PRÈS DES ÉTOILES !

En 2011, le Pic du Midi s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue. 3 axes fondamentaux et 4 grands projets en sont ressortis. Tout est désormais en ordre de marche pour que ses projets voient le jour. Il en va de l'avenir du Pic et de tout un territoire.

UN VÉRITABLE PROJET D'ENTREPRISE

Cette démarche de définition du projet et de la stratégie de la Régie du Pic du Midi a été conduite par les administrateurs, l'encadrement et les salariés de l'entreprise avec la participation des représentants du personnel.

17 groupes ont été constitués. 42 salariés (sur une équipe de 50 personnes) ont été associés à la définition du projet d'entreprise. Ils ont construit un plan d'actions déclinant par services les axes stratégiques de l'entreprise, s'engageant ainsi dans une démarche commune de développement de la qualité et de la performance.

De cette démarche, un enseignement majeur ressort : au-delà de tous les mots, les salariés sont fiers de faire partie de l'histoire du Pic. Pour eux, son activité est un véritable défi, un combat de tous les jours contre les éléments. Ce challenge quotidien se double d'une exigence d'exemplarité, le Pic du Midi en tant que moteur économique du territoire et de part sa notoriété, étant en permanence sous le feu des projecteurs.

VOIR TOUJOURS PLUS HAUT

Entreprise dynamique en constante amélioration, le Pic du Midi n'a de cesse d'évoluer. Ces trois dernières années ont notamment vu le réaménagement du restaurant gastronomique et de la boutique souvenirs, le développement des soirées étoilées et des nuits au sommet, le réaménagement des chambres et la création d'une nouvelle salle de séminaire.

Tout doit être désormais mis en œuvre pour accompagner l'autonomie financière du Pic du Midi mais également sa capacité de décision, de développement et d'innovation. 3 axes fondamentaux ont été définis : le développement commercial (accroître la fréquentation et créer de nouveaux produits), l'excellence de l'accueil (maintenir un haut niveau de qualité quelles que soient la fréquentation et la clientèle, formaliser les prestations pour garantir leur qualité), la cohésion et la communication interne (structurer la communication interne, entretenir et développer l'esprit d'équipe et de solidarité).



Après une année 2012 en forte progression tant au niveau du nombre de visiteurs que du Chiffre d'Affaires, le Pic du Midi enregistre actuellement une année extrêmement délicate. Les événements climatiques dramatiques (chutes de neige en janvier/février et inondations en juin ayant obligé la fermeture de l'accès par le Col du Tourmalet) associés à 9 semaines de fermeture du site pour permettre la révision totale des téléphériques, impliquent une baisse du CA de 13% au 31 septembre 2013.

EN ROUTE POUR LA LABELLISATION *(Le point sur en page 4)*

Le dossier de demande de labellisation de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) du Pic du Midi a été déposé le 23 septembre dernier. Il répond à tous les critères d'éligibilité du label IDA. Il n'y a désormais plus qu'à attendre... La réponse étant espérée pour la fin de l'année.

Cette labellisation sera la concrétisation d'un travail collaboratif et participatif exemplaire. Guidé par le Pic du Midi et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, un véritable territoire a pu émerger et se structurer pour protéger le ciel étoilé et engager une dynamique de développement durable. Protéger le ciel n'est plus simplement une question d'étoiles. Collectivités, acteurs du territoire, le SDE, EDF, le Parc National des Pyrénées... ont parfaitement saisi les enjeux de la future RICE du Pic du Midi : protection de l'environnement nocturne, économie d'énergie, qualité de vie, développement touristique... Et chacun d'eux s'est engagé à renforcer et faire exister ce nouveau territoire qui vit avec les étoiles.

Le Pic du Midi devrait ainsi devenir le symbole de la plus grande réserve au monde. Une fois labellisée, la RICE du Pic du Midi deviendra un argument touristique au service des Hautes-Pyrénées.

UN RÊVE ACCESSIBLE...

Le Pic du Midi classait au Patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO... rêve ou réalité ?

Un classement du Pic du Midi par l'UNESCO représenterait un énorme impact au niveau international. Il serait une reconnaissance ultime avec à la clef une visibilité et une crédibilité dans le monde entier.

Cette inscription apporterait de nombreux avantages au Pic du Midi et notamment l'appartenance à une communauté internationale qui sauvegarde les biens d'importance universelle, un prestige qui joue souvent un rôle de catalyseur dans la sensibilisation à la préservation du patrimoine, l'accès au Fonds du patrimoine mondial...

Les élus du Pic du Midi en concertation avec les élus du territoire concernés ont décidé de se lancer dans cette aventure qui s'annonce d'ores et déjà longue, difficile et coûteuse. Le Pic du Midi s'est donc inscrit dans la démarche en vue de son classement. La labellisation de la RICE devrait être un atout supplémentaire, le Pic du Midi étant cité par l'UNESCO comme exemple remarquable de paysage céleste nocturne...

L'HOSTELLERIE DES LAQUETS, UNE "ANNEXE" DU PIC DU MIDI

L'été dernier, le Cabinet Deloitte a remis au Pic du Midi les résultats de la 2^{ème} étude de faisabilité concernant la remise en service de l'Hôtellerie des Laquets dont la gestion serait confiée au Pic du Midi.

L'objectif serait d'en faire une annexe du Pic du Midi avec possibilité de faire dormir sur place près de 30 personnes chaque soir. En hiver, la restauration serait mutualisée avec celle du Pic du Midi. L'été un bar et un service restauration seraient proposés sur place. La privatisation du lieu serait possible. Afin de garantir son succès été comme hiver, l'installation d'une remontée mécanique entre les Laquets et le Pic du Midi serait nécessaire. Le budget prévisionnel total est de 5 M€ dont 3M€ pour la remontée mécanique et 2M€ pour la réhabilitation de l'Hostellerie.

Le Comité Syndical du Pic du Midi du 6 octobre dernier a émis un avis favorable à la poursuite du projet. Les équipes attendent désormais le business plan d'ici la fin du mois pour ensuite mener les études de financement.

CHAMONIX, LA GRAVE, LE PIC DU MIDI...

A l'instar de ses grands frères des Alpes, La Grave et Chamonix, Le Pic du Midi offre un espace 100% freeride avec 1 700 m de dénivelé et une descente de 10 kilomètres pour les skieurs et snowboarders expérimentés.

Des 1^{ers} contacts ont été pris avec les deux grands domaines alpins. L'hiver dernier, des visites des trois sites en ont découlé avec la mise en commun des expériences de chacun. La création d'une association devrait se faire très prochainement et donc déboucher sur des actions communes.

Les projets ne manquent pas. Les élus et salariés du Pic du Midi se retroussent une nouvelle fois les manches pour faire du Pic du Midi l'emblème de tout un territoire.

Dossier de presse Pic du Midi et photos sur simple demande

RENSEIGNEMENTS PRESSE

Laurence de Boerio
Tél. 06 03 10 16 56 - rp@deboerio.net



LE POINT SUR LA RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ DU PIC DU MIDI

251 communes dont d'aussi importantes que Lourdes et Lannemezan, 65% du département des Hautes-Pyrénées, 87 500 habitants, 50 000 points lumineux concernés par l'amélioration des éclairages, telle est l'envergure qui a été donnée à l'ambitieux projet de RICE du Pic du Midi.

Le Syndicat Départemental d'Electricité des Hautes-Pyrénées qui intervient sur la totalité du territoire de la future Réserve et EDF ont signé en juin 2012 une convention de partenariat avec le Pic du Midi.

Le 6 septembre dernier, les 251 communes impliquées par la RICE du Pic du Midi se sont formellement engagés dans la mise en place d'un nouveau mode d'éclairage durable et respectueux du ciel et de l'environnement nocturne. Acteurs majeurs, ils soutiennent et accompagnent les efforts engagés pour la création de la RICE du Pic du Midi. Le 25 octobre, une convention engagera également le Parc National des Pyrénées dont la zone protégée couvre plus de la moitié de la zone cœur de la future RICE du Pic du Midi.



MESURER ET SUIVRE LA QUALITÉ DU CIEL

Le programme Gardiens des Étoiles a permis de mesurer la qualité du ciel étoilé durant les étés 2012 et 2013. Les données relevées ont par la suite été traitées par Bruno Charlier, responsable scientifique de la RICE du Pic du Midi, Géographe au laboratoire "Société, Environnement, Territoire" (UMR CNRS 5603) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), et par Nicolas Bourgeois, Chargé de Projet RICE au Pic du Midi, Doctorant Géographie-Aménagement à l'UPPA.

En parallèle, l'installation d'un réseau de stations automatiques de mesures (SENTINEL) permet de récupérer les paramètres météorologiques classiques et de mesurer en même temps la qualité du ciel étoilé. Ce réseau permettra d'évaluer l'impact des conversions d'éclairage engagées dans les vallées. A terme, 6 stations devraient être installées dans les Hautes-Pyrénées dans le périmètre de la RICE du Pic du Midi.

UNE GOUVERNANCE DE L'ÉCLAIRAGE UNIQUE À L'ÉCHELLE DE LA RICE

Un Groupe de Travail sur les Éclairages composé d'experts techniques, de scientifiques et d'acteurs du territoire, a été constitué en février 2012. Fruit de leur travail : le Programme Ciel Étoilé, un ambitieux plan d'amélioration des éclairages sur l'ensemble de la RICE qui comptabilise près de 50 000 points lumineux.

Cette gouvernance est opérée par l'ensemble des structures en charge de l'éclairage dans la RICE et par les collectivités engagées. Des outils originaux et inédits ont été conçus pour optimiser l'application du Programme.

Le **Guide de l'Éclairage** (critères de conformité, solutions techniques et règles par catégorie d'éclairage) est un document unique au monde destiné aux élus et à leurs techniciens. Véritable bible de l'éclairage, il permet désormais d'accompagner les collectivités dans l'amélioration de leur éclairage afin, à terme, de réaliser de conséquentes économies d'énergie, de réduire la pollution lumineuse et d'améliorer la qualité de vie nocturne des habitants. Si l'objectif est de définir des prescriptions en matière d'éclairages, prescriptions basées sur les exigences de réduction des consommations d'énergie, de protection du ciel et de l'environnement nocturne, tout a été mis en œuvre pour favoriser l'accueil puis l'adhésion des communes à ce document.

En complément de ce guide technique, le **Guide Pratique de l'Éclairage Ciel Étoilé** est diffusé aux élus et habitants de la RICE afin de les sensibiliser et de faciliter l'application du nouveau mode éclairage. Ludique et pédagogique, il explique de manière simple les points essentiels de cette nouvelle manière d'éclairer. Enfin, des pancartes seront installées temporairement pour valoriser l'action des mairies et sensibiliser le public au travail mené.

Des fonds levés permettent de répondre aux objectifs de la RICE :

- L'ADEME Midi-Pyrénées (Agence de Développement et de Maitrise de l'Énergie) finance à hauteur de 576 000 € l'amélioration de l'éclairage sur 45 communes administrées par le SDE dans les Hautes-Pyrénées.
- Le Pays des Vallées des Gaves bénéficie d'une "dotation spécifique régionale vocation territoriale et expérimentation" de 300 000€ intégralement dédiée à la réalisation et à l'implantation de la RICE sur son territoire. Avec cette démarche, près de 25 communes vont améliorer leur éclairage cette année.

AULON, DES RESULTATS CONCRETS ET QUANTIFIABLES

Aulon s'est inscrite dans le programme d'amélioration des éclairages. Un partenariat avec le Parc National des Pyrénées a permis de donner des moyens humains et financiers à la réalisation d'un protocole d'étude et de modélisation de la pollution lumineuse. Soutenue par la RICE du Pic du Midi, en partenariat avec la RICE du Mont Mégantic et avec l'appui scientifique et logistique de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, l'opération "Empreinte Lumière" a ainsi vu le jour.

Cette initiative a permis de quantifier, imager et modéliser les retombées du nouvel éclairage RICE sur Aulon. L'opération s'est déroulée de mars à août dernier et a permis d'obtenir de nombreux résultats prouvant l'efficacité et les retombées de l'application des critères de conformité du Guide Eclairage.

Le coût du changement d'éclairage a été de 25 000 € dont 14 760€ financés par l'ADEME Midi-Pyrénées. Il en résulte une élimination de 85% du flux lumineux émis hors de la surface utile et une économie d'énergie au finale pour la commune de 35%. Aulon est aujourd'hui un village exemplaire pour la RICE du Pic du Midi. Il sert désormais de modèle pour toutes les communes concernées par l'amélioration de l'éclairage.

